Branche écoles

Section Marne

03.26.88.25.53 - 51@se-unsa.org

www.se-unsa.org

diffuser dans l'école

SE-UNSA FLASH ÉCOLES

18 octobre 2006

Spécial Polémique « Apprentissage de la lecture »

Menu du jour :

1- Apprentissage de la lecture et liberté pédagogique
2- en bref : permutations informatisées/Affiche carte scolaire/Pétition salaires

1- Apprentissage de la lecture et liberté pédagogique : RIPOSTES

- **RIPOSTE à la procédure disciplinaire engagée contre un IEN** (Pierre Frackowiack) , responsable du SI.EN-UNSA et compagnon de route sur le plan pédagogique de Philippe Meirieu

Déclaration de l'UNSA Education

Un inspecteur de l'Education nationale du département du Nord est menacé de sanction disciplinaire par le ministre. Quelle est donc la faute de notre collègue ? Il a simplement mis en évidence les distorsions entre les déclarations ministérielles dans les médias et les programmes officiels relatifs à l'enseignement de la lecture. Il s'est par ailleurs clairement engagé à appliquer lesdits programmes, comme c'est le devoir de tout fonctionnaire. Ajoutons enfin que son message était inscrit dans l'application de son mandat syndical, en tant que responsable départemental du **SI.EN-UNSA Education** du Nord.

Mais M. De Robien n'accorde guère d'importance aux « détails » que sont à ses yeux les programmes officiels de l'Ecole ou la liberté d'expression syndicale. Il n'hésite pas à pratiquer la censure, le caviardage et les approximations pour défendre une vision puissamment rétrograde de l'Ecole. Il réclame des cadres une obéissance aveugle et une soumission servile à sa parole.

Si les inspecteurs sont par nature loyaux et prêts à défendre les réformes nécessaires pour que tous les élèves réussissent au mieux, ils ne peuvent accepter les diktats et le mépris qui prévalent actuellement au plus haut niveau de l'Etat. Le **SI.EN-UNSA Education dénonce l'arbitraire injuste du ministre et se battra pour lui faire entendre qu'il est grand temps d'apaiser un conflit absurde et délétère pour l'Ecole de la République.**

- RIPOSTE à la chasse aux sorcières méthode globale par le ministre

1/ Motion intersyndicale préparée en groupe lecture à faire adopter dans les conseils d'école et conseils de maîtres : (Motion conseil d'écoles, conseil des maîtres, *à adresser à Mme. l'Inspecteur d'Académie, double aux organisations syndicales, de parents d'élèves ou aux organisations signataires du 4 page lecture*

Le Conseil d'école de ..... considère que la réussite des enfants passe par l'instauration d'un climat de confiance entre les parents d'élèves et les enseignants. Climat de confiance que les responsables de l'Éducation nationale doivent favoriser et non remettre en cause. Elle ne passe ni par un retour aux méthodes du passé, ni par le simplisme pédagogique, ni par l'autoritarisme.
L'apprentissage initial de la lecture peut et doit être amélioré. C'est en procédant à des recherches rigoureuses, en renforçant la formation et l'accompagnement des enseignants, en améliorant les conditions d'enseignement et d'apprentissage que l'Ecole peut développer les compétences des élèves en lecture.
Or, les prises de position publique du ministre de l'Education Nationale, par leur simplisme et leur autoritarisme, ne respectent ni les parents, ni les enseignants. De plus, elles ne sont pas conformes aux programmes.
C'est pourquoi le conseil d'école de ..... demande au Ministre de l'Éducation de cesser de caricaturer l'enseignement de la lecture et la formation des enseignants, et d'arrêter d'entretenir d'injustes suspicions au sein de l'Ecole.

A ....., le .../.../2006

2/ Lettre ouverte au ministre (voir pièce jointe du flash du 13 octobre 2006)

- RIPOSTE à la campagne SOS Education

L'association SOS-Education lance une opération de délation à l'échelle nationale pour dénoncer le non recours systématique à la méthode syllabique. Ainsi des encarts publicitaires commencent à être publiés dans de nombreux quotidiens régionaux, appelant les parents de CP à vérifier le nom du manuel de lecture de leur enfant et à le communiquer à SOS Education via un numéro de téléphone. Cette collecte est censée « apporter au Ministre de l'Education Nationale Gilles De Robien des informations précises et concrètes sur la non-application de la réforme sur le terrain ». Vous trouverez en pièce jointe l'annonce sortie ce jour dans le journal « La Montagne ».

Nous avons réagi immédiatement par une adresse au Ministre, que nous avons communiquée à la presse.

Le ministre doit condamner la campagne de SOS - éducation

S'appuyant sur les déclarations caricaturales du ministre de l'Education Nationale, l' association SOS éducation a fait paraître dans la presse régionale un encart publicitaire qui menace tous les enseignants de dénoncer leurs choix de manuels. Cette menace est intolérable. Cet encart divulgue une information mensongère sur les programmes de l'école élémentaire. Il jette ainsi le trouble sur les relations entre les parents et les enseignants. Les manuels utilisés dans les classes ne correspondent pas à une méthode particulière: certains rêvent-ils de brûler des livres de lecture grâce auxquels des centaines de milliers d'enfants ont appris à lire?
Le SNUipp-FSU, le SGEN-CFDT et le **SE-UNSA** exigent que le ministre de l'Éducation Nationale condamne vigoureusement ce qui s'apparente à de la délation, apporte son soutien aux enseignants mis en cause et affirme que les manuels utilisés en classe sont conformes aux programmes.

Vous recevez actuellement dans les écoles notre bulletin national intitulé « chasse aux sorcières »

2- en bref :

-permutations informatisées : parution du BO le 26 octobre ; Nous tiendrons une permanence le 26 pour vous indiquer les nouveaux barèmes. Sachez que nos délégués nationaux en CAPN, ont beaucoup œuvré pour « limiter les dégâts », notamment en matière de rapprochement de conjoints. Le ministère a accédé à bon nombre de nos requêtes.

-affiche en pièce jointe : « **non au libre marché scolaire** » contactez nous pour les avoir en grand format

- pétition intersyndicale sur la baisse de pouvoir d'achat des fonctionnaires, signature en ligne http://www.se-unsa.org/page_cadres.php?id=40

Vos contacts au Se-UNSA :

Céline ROBCIS
Titulaire élue à la CAPD
Permanence à la section le **jeudi**
06 89 89 79 59

Aline GEERAERTS
Secrétaire 1er degré
Permanence à la section le **vendredi**
06 30 41 57 32

Jean-Michel ALAVOINE
Responsable Jeunes Enseignants
Permanence à la section le **lundi**

Michel CHAVALLARD
Secrétaire départemental du **SE-UNSA** Marne
Permanence **tous les jours**
03.26.88.25.53

Les infos pratiques, l'actualité sur http://se-unsa51.ouvaton.org/

Avec le SE-UNSA Je fais la différence !

Vous aimeriez recevoir ce flash-info sur votre mail perso ? envoyez nous un message à 51@se-unsa.org
Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.

SE-UNSA Marne Maison des Syndicats, 15, bd de la Paix , BP 149 51055 REIMS cedex
☎ **03.26.88.25.53** Fax : 03 26 40 92 78 **51@se-unsa.org** Site national : www.se-unsa.org